

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. **Débitrice: Epiderma Medical Esthetic SA**, Ch. de Bouleyres 14, 1630 Bulle

Déclaration de faillite: 12.04.2011
Suspension de faillite: 17.05.2011

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.06.2011

5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: Installation, organisation et exploitation d'un centre médico-chirurgical, ainsi que tout service médical nécessaire au traitement des probblèmes cutanés ou la recherche scientifique, en particulier en médecine et chirurgie esthétique, tels que service de radiologie, salle d'opération et de traitements au laser, tous services et mesures d'accompagnement dans le domaine de la nutrition, du drainage lymphatique, de l'hypnose, des soins esthétiques et des soins de confort (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut 1700 Fribourg

00642397